**CDEN : rythmes scolaires et autorisations d’absences**

Le CDEN qui se tenait ce jour à la DSDEN de Lille avait pour ordre du jour la validation du retour à la semaine de 4 jours pour 123 communes du département (Grande Synthe étant la seule ville à rester à 4,5jours).

Au total, ce sont donc **99% des communes du département qui retournent à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre,** puisqu’un bon nombre d’entre elles avaient déjà fait ce choix dès cette année. Un raz de marée donc, ce qui n’est pas si étonnant tant cette réforme avait réussi à faire l’unanimité contre elle.

**Le SNE/ SNALC n’a pas manqué de rappeler à cette occasion qu’elle était la seule organisation à s’être opposé dès le départ à cette réforme maladroite**, et qu’elle n’avait pas signé l’appel de Bobigny en 2010, lequel appelait à une réforme des rythmes scolaires.

Il faudra que vous vous en souveniez au moment de voter lors des élections professionnelles de novembre prochain !

Autre point important, qui a fait suite à la déclaration du SNE qui faisait état des difficultés des collègues à obtenir des rendez-vous médicaux sur le temps scolaire, **le DASEN s’est engagé à ce que toutes les demandes s’autorisations d’absences pour rendez-vous médical motivé sur temps scolaire soient accordées avec traitement.**

Le SNE invite donc certains IEN à en prendre acte.

Il s’agit d’une décision juste en faveur des personnels, ce qu’il est toujours bon de souligner.

**Laurent Hoefman, élu SNALC/SNE.**

*Rappel : la CAPD Hors classe se tiendra le mardi 19 juin prochain.*

*Bonne chance à tous les promouvables !*